

Cahiers de la recherche sur l'Éducation et les savoirs  
— revue internationale de sciences sociales —

**Association pour la recherche sur l'éducation et les savoirs**  
32, avenue Henri Varagnat 93143 Bondy Cedex

**CRES n°13**

**Appel à contributions pour le "Dossier"**

## ***Observer les mobilités étudiantes Sud-Sud***

### **Coordination du numéro par :**

Elieth P. EYEBIYI  
Sociologue-Anthropologue  
Chercheur au LHME/FSA et au LASDEL  
Université d'Abomey-Calavi, Bénin  
INRS Montréal, Canada

Sylvie MAZZELLA  
Sociologue  
Chargée de recherche CNRS-LAMES, HDR  
MMSH 5 rue du Château de l'Horloge  
BP 647 13094 Aix-en-Provence

### **Calendrier / délais**

En utilisant le formulaire joint en toute fin de l'appel, les propositions devront parvenir au plus tard le 15 mars 2013, simultanément auprès des coordonnateurs du dossier et des co-rédacteurs en chef de la revue :

Elieth P. EYEBIYI <[eelieth@yahoo.fr](mailto:eelieth@yahoo.fr)>  
Sylvie MAZZELLA <[mazzella@mms.univ-aix.fr](mailto:mazzella@mms.univ-aix.fr)>  
Catherine AGULHON <[catherine.agulhon@orange.fr](mailto:catherine.agulhon@orange.fr)>  
Marc PILON <[marc.pilon@ird.fr](mailto:marc.pilon@ird.fr)>

Les propositions, qui peuvent relever de toute discipline de sciences sociales, peuvent être faites en anglais et en français.

Après avis du Comité de rédaction renvoyé, les auteurs des propositions acceptées auront jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2013 pour envoyer leur texte (se reporter aux recommandations en fin du texte de l'appel). Celui-ci sera soumis à des lecteurs extérieurs à la revue et au comité de rédaction des *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*.

Le dossier prendra place dans le n°13 des *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, prévu pour paraître au printemps 2014.

Le comité de rédaction profite de cet appel à contribution pour rappeler que la revue comporte également une rubrique "Hors-thème".

## PROBLEMATIQUE

Le commerce international de services d'éducation au niveau de l'enseignement supérieur connaît une forte croissance depuis près de vingt ans. Il ne prend plus seulement la forme traditionnelle de la mobilité internationale des étudiants et des enseignants, mais passe également par l'implantation à l'étranger d'établissements d'enseignement. Ce marché international de l'éducation s'est diversifié et se développe dans les pays du Sud.

Une certaine doxa scientifique profondément ancrée, relevant d'une vision à la fois macro-sociologique, démographique et politique, laisse à penser que les mobilités étudiantes vers les pays du Sud ne sont qu'un choix par défaut d'étudiants dont le faible capital culturel et économique serait inférieur à celui des étudiants partis vers les pays du Nord. De récents travaux empiriques et comparatifs<sup>1</sup> nuancent cependant cette approche. Ils soulignent que les mobilités Sud-Sud vers des établissements de renom sont parfois très anciennes. Les universités théologiques arabo-islamiques de Fez, de Tunis ou du Caire ont un rayonnement international depuis le Moyen Âge. Des institutions plus récentes, comme l'Université internationale de Beyrouth, attirent un public international depuis le XIXe siècle. Elles sont aujourd'hui en pleine mutation dans un contexte mondial et régional de réformes de l'enseignement supérieur qui touchent l'ensemble des pays du Sud à travers des processus de délivrance de double diplômes, de privatisation ou de délocalisation d'universités étrangères.

Cet appel à contribution ne vise pas à remettre en cause les inégalités sociales, économiques et symboliques qui se creusent entre le Nord et le Sud, voire entre les Suds (pays émergents, pays en développement, Afrique, pays du monde arabe, etc.) dans un contexte mondial de libéralisation de l'offre d'enseignement supérieur, de contrôle et de présélection des candidats. Il ne s'agit pas non plus de nier la profonde crise universitaire que beaucoup de pays du Sud connaissent.

Ce numéro thématique veut approfondir la question des transformations de l'enseignement supérieur et des mobilités étudiantes dans un nouveau contexte mondialisé et compétitif. Il porte sur l'ensemble des mobilités étudiantes Sud-Sud, de façon à introduire une dimension comparative intéressante en regard des évolutions en cours à l'échelle internationale. Il s'efforce de mettre en lumière un débat scientifique « du Sud » et « au Sud » autour du questionnement suivant : doit-on considérer que les pays du Sud restent dans un positionnement dépendantiste par rapport à la pression idéologique et économique internationale des pays du Nord ? Sont-ils en mesure de détourner à leur profit une part du marché universitaire des pays industrialisés du Nord ? Assistons-nous à la formation d'un transfert de savoirs Sud-Sud sur le modèle de transfert Nord/Sud ? Ou encore : les pays du Sud mettent-ils en place leur propre modèle d'internationalisation du savoir ?

Une attention aux mobilités d'études Sud-Sud permet de mieux comprendre les récentes politiques de coopération universitaire à l'œuvre, ainsi que leurs conséquences en termes de

---

<sup>1</sup> Parmi ces travaux, on citera : Leclerc-Olive M., Scarfò Ghellab G., Wagner A.- C. (dir.), 2011, *Les mondes universitaires face au marché. Circulation des savoirs et pratiques des acteurs*, Paris, Karthala. Welch A., 2011, *Higher Education in Southeast Asia. Blurring Borders, Changing Balance*, Routledge. Wilkins, S., 2010, Higher education in the United Arab Emirates : an analysis of the outcomes of significant increases in supply and competition, *Journal of Higher Education Policy and Management*, 32(4), 389-400. Beigel F. (ed.), 2010, *Academic Dependence and Autonomy : Scientific Research and Higher Education in Chile and Argentina*, Biblos, Buenos Aires. Mazzella S. (dir.), 2009, *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, Paris, Karthala / IRMC. Gérard E., Didou-Aupetit S. (eds), 2009, *Fuga de cerebros, movilidad académica y redes científicas. Perspectivas latinoamericanas*, IESALC/CINVESTAV/IRD, Mexico.

redéploiement des flux d'étudiants Sud-Sud à l'échelle régionale et internationale, de diversification d'établissements publics et privés (nationaux ou étrangers), de compétition entre les pays et de hiérarchisation de la valeur des diplômes sur le marché national de l'emploi des pays de départ et d'accueil.

Les mobilités d'études Sud-Sud obéissent à des logiques institutionnelles publiques ou privées, nationales et internationales, qui dessinent des trajectoires d'études et professionnelles qui peuvent être en partie préconstruites et/ou répondre à des stratégies individuelles, familiales et collectives. L'analyse des mobilités étudiantes permet ainsi d'éclairer en retour des logiques d'action en termes de choix d'étude, de contournement de contraintes par les individus et leurs familles, de formes de mobilisations estudiantines nationales ou régionales, organisées ou non, laïques ou religieuses.

Les propositions, qui peuvent relever de toute discipline de sciences sociales, devront s'appuyer sur un travail d'enquête original.

A titre indicatif, les contributions pourront s'inscrire dans les axes suivants :

### **1. Politiques de coopération universitaire Sud-Sud et marché international de l'éducation supérieure**

L'axe cherchera à éclairer l'évolution des politiques de coopération universitaire dans les pays du Sud, à l'œuvre dans le secteur public comme dans le secteur privé. Comment se situent-elles dans les logiques du marché de la connaissance en termes de diversification de l'offre de formation, de présélection et de redéploiement des flux d'étudiants ?

Une attention particulière pourra être accordée à la dimension entrepreneuriale de ces mobilités, qui contribue à la hiérarchisation des espaces de formation dans les Sud et aux effets de polarisation qui peuvent s'exercer au niveau sous-régional. On pourra notamment s'intéresser aux phénomènes de "délocalisation" des enseignes universitaires du Nord. La question de la polarisation régionale des institutions de formation des pays émergents et des stratégies mises en œuvre pour renforcer leur attractivité pourra également être abordée.

### **2. Circuits, flux migratoires des étudiants et stratégie d'études**

Cet axe s'efforcera de déterminer le poids statistique et l'évolution des flux migratoires des étudiants à l'échelle Sud-Sud. Quels sont les nouveaux pôles régionaux d'attraction de la mobilité étudiante au Sud ? Ces mobilités d'études dessinent-elles des circuits migratoires ? Pour quels étudiants ? Comment ces étudiants, filles et garçons, évaluent-ils leur choix d'études au Sud selon le pays, l'établissement, la filière ? Suivant quelles trajectoires sociales ?

### **3. Vécu, conditions d'accueil, mobilisations**

Cet axe explorera le vécu au quotidien des étudiants venus du Sud dans d'autres pays d'accueil du Sud. Quelles sont leur condition d'accueil ? Comment s'organisent-ils pour affronter les retards de versement des bourses par les pays de provenance ? Quels poids et rôles jouent la famille, les associations et le réseau de connaissance ? Les articles pourront examiner les revendications des étudiants formés au Sud et de retour au pays.

## Normes de mise en page des articles proposés

Le respect de ces normes facilite considérablement le travail de mise en page. Merci de bien vouloir les respecter scrupuleusement. Nous vous en serons extrêmement reconnaissants.

Les articles ne devront pas dépasser 50 000 signes espaces compris, y compris les notes infrapaginales, références, graphiques et tableaux

### Document

Interligne : simple

Marges : 2,5 (toutes)

Tabulations de début de paragraphe : positif 0,5 cm

### Haut du texte :

Titre : centré, times, 12, gras

Nom de l'auteur : Prénom (en minuscules), Nom (en petites majuscules) en times 11 centrés en dessous du titre (intervalle double)

### Corps du texte :

Police : times, taille 11

Notes de bas de pages

times 9 (maximum 20 notes de bas de pages)

### Références :

Les citations dans le texte seront appelées par le nom de famille de l'auteur et l'année de publication, un point virgule séparant les différents ouvrages. Lorsqu'il s'agit d'une citation directe le numéro de page doit être indiqué après deux points. S'il y a deux auteurs, les lier par & ; s'il y en a davantage, mettre le nom du premier auteur, suivi de *et alii*, en italique.

Exemple : (Rapona, 1985) ; (Rapona, 1985 ; Tapinas, 1965) ; (Rapona, 1985 : 22) ; (Rapona, 1985 : 22-23) ; (Balazs & Faguer, 1986 ; Bonnet & *alii*, 2006)

### Guillemets et citations :

Les citations seront entre guillemets français « » (un petit truc pour ceux qui sont sur PC et qui ne les obtiendraient pas forcément : maintenir la touche « Alt » enfoncée tout en tapant sur le clavier numérique de droite le code 0171 pour ouvrir les guillemets et 0187 pour les fermer)

La citation sera en italique lorsqu'elle n'est pas une référence à un auteur, mais fait partie du corpus étudié par l'auteur (extraits d'interviews, ou de documents sur lequel s'appuie l'article).

Les mots mis "entre guillemets" sans qu'il s'agisse d'une citation (mais d'une expression, ou d'un usage d'un terme dont on souligne qu'il n'est pas l'usage généralisé, ou que l'on prend avec cet usage une certaine distance) seront entre guillemet double anglais ouvrant en times (ouvrant : Alt+0147 ; fermant : Alt+0148)

### **Nombres et pourcentages :**

Tous les pourcentages sont mis sous la forme : 8,15 % (chiffre/virgule/chiffre/espace insécable/%).

Pour les nombres en valeur absolue, séparer les milliers et les centaines par un espace insécable, non une virgule (120 353).

### **Bibliographie :**

La bibliographie se trouve en fin d'article. Elle ne comprend que les références des ouvrages cités dans le corps de l'article.

Les noms d'auteurs seront classés par ordre alphabétique et, s'il y a plusieurs références pour un même auteur, indiquez-les par ordre chronologique.

S'il y a plusieurs auteurs, mettre « & » entre l'avant-dernier et le dernier

#### Exemple :

BECCHI (E.) et JULIA (D.) ; DUPRAY (A.), GUITTON (C.) & MONCHATRE (S.)...

#### *Livres :*

Nom(s) de(s) l'auteur(s) en petites majuscules, suivi de l'initiale du prénom entre parenthèses puis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu d'édition, de la maison d'édition, éventuellement de la collection.

#### Exemple :

BERSTEIN (B.), 1975, *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun ».

#### *Livres collectifs :*

Nom(s) de(s) l'auteur(s) en petites majuscules, suivis des initiales des prénoms entre parenthèses et entre parenthèse, (dir.), pour « sous la direction de » ou (ed.), pour « éditeur scientifique », puis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu d'édition, de la maison d'édition, éventuellement de la collection.

#### Exemple :

BECCHI (E.) et JULIA (D.) (dir.), 1998, *Histoire de l'enfance en occident du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Seuil.

#### *Articles dans une revue :*

Nom(s) de(s) l'auteur(s) en petites majuscules, suivi de l'initiale du prénom entre parenthèses puis de l'année de publication, du « titre de l'article » entre guillemets français, du nom du périodique en italique, éventuellement du volume en question, du n° et du mois, enfin de la pagination de l'article dans la revue.

#### Exemple :

BALAZS (G.) & FAGUER (J.-P.), 1986, « Un conseil de classe très particulier », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, juin, pp. 115-117.

#### *Articles dans un ouvrage collectif :*

Nom(s) de(s) l'auteur(s) en petites majuscules, suivi de l'initiale du prénom entre parenthèses puis de l'année de publication, du « titre de l'article » entre guillemets français, suivi de *in* (en italique), de l'initiale du prénom du coordinateur ou de l'éditeur scientifique, puis de son nom en minuscule, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu édition, de la maison édition, éventuellement de la collection, enfin de la pagination du chapitre dans l'ouvrage.

Exemple :

COHEN (J.-L.), 1992, « L'école Karl-Marx à Villejuif (1930-1933) », in A. Fourcaut, dir., *Banlieue rouge 1920-1960*, Paris, éditions Autrement, Série « Mémoires », pp. 197-206.

*Rapport, thèse, littérature grise, communication à colloque :*

Même règle que pour les livres, mais le titre n'est pas en italique (éventuellement, mettre « non paginé »)

Exemples :

PAVIS (F.), 2003, « Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des formations en gestion entre universités et entreprises en France. Années 1960-1990 », Thèse de sociologie, Université de Paris I.

SAWICKI (F.) & SIMÉANT (J.), 2006, « La sociologie de l'engagement militant : un champ de recherche à décloisonner », Colloque international organisé par l'IFRÉSI, le CERAPS et le CLERSÉ : *Comment penser les continuités et discontinuités du militantisme ? Trajectoires, pratiques et organisations militantes*, Lille, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, 8, 9 et 10 juin 2006

LE DOUARON (P.), dir., 2006, « Premiers éclairages sur la réforme de la formation professionnelle », DGEFP, ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, rapport pour le Comité national pour la formation tout au long de la vie, octobre (non paginé).

**NE PAS OUBLIER**

Un résumé de l'article (10 lignes environ) et les mots-clés de l'article, suivi de leurs traductions (traduction de l'intitulé du titre de l'article comprise) en français/anglais ou vice-versa.

**Proposition d'article**  
(2 pages maximum, times 11)

- Dossier thématique (indiquer l'intitulé) :  
 Hors-thème

<b>Nom et Prénom</b>	
<b>Discipline</b> <b>Statut (facultatif)</b> <b>Institution de rattachement</b>	
<b>Mel</b> <b>Téléphone</b> <b>Adresse postale</b>	
<b>Titre</b>	
<b>Problématique</b>	
<b>Méthodologie/sources de données/types de matériaux</b>	
<b>Résumé</b>	
<b>Références principales</b>	